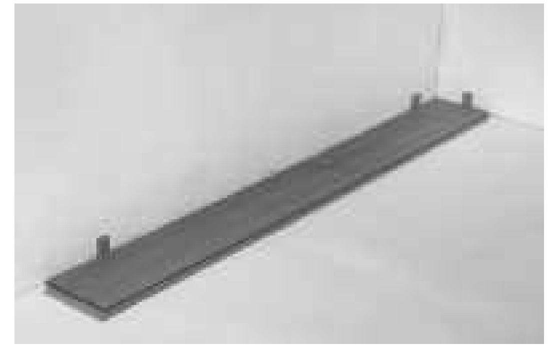


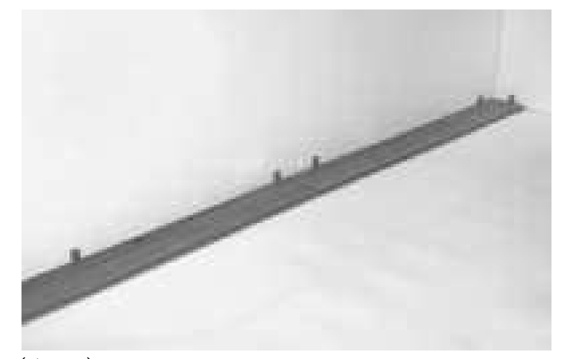
(photo 1)



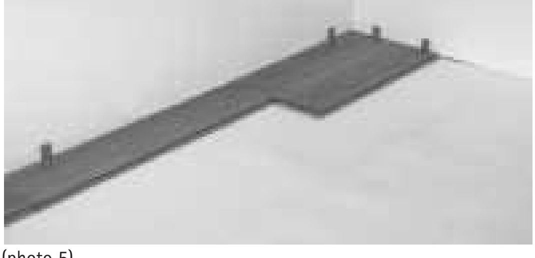
(photo 2)



(photo 3)



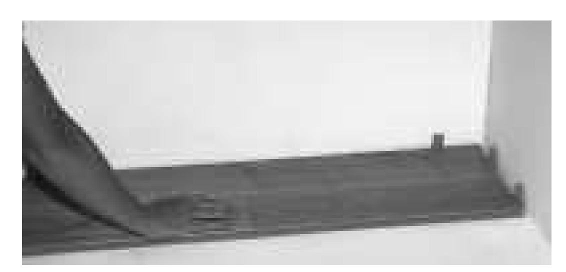
(photo 4)



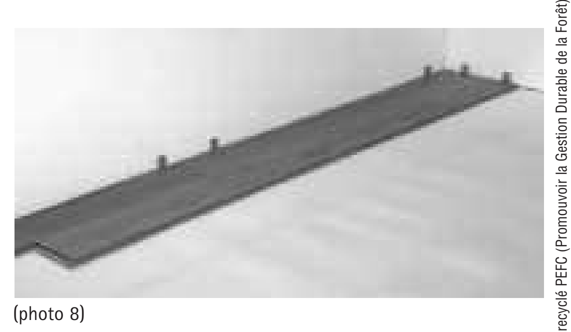
(photo 5)



(photo 6)



(photo 7)



(photo 8)



(photo 9)

Laser Studio 02 54 08 46 46 / Imprimé sur papier recyclé PEFC (Promouvoir la Gestion Durable de la Forêt).



NOTICE DE POSE

CLIC +



France Production Parquet Innovation

2, rue St-Exupéry
36120 Ardentes - France
Tél +33 (0)2 54 29 19 19
Fax +33 (0)2 54 36 38 18

www.fppi.fr
parquet@fppi.fr

Avant de démarrer votre travail, il est impératif de prendre connaissance des conseils suivants, le non-respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur (Réf DTU 51.11 pour pose flottante et DTU 51.2 pour pose collée).

CLIC+ est un système révolutionnaire pour poser un parquet sans utiliser de colle. Grâce à la forme ingénieuse des rainures et languettes, les lames s'emboîtent parfaitement. Une pré-tension entre les bords se produit, les jonctions sont quasiment invisibles et serrées dans le temps. Avec le système CLIC+, la pose devient encore plus rapide qu'avec notre parquet flottant Clic traditionnel. En outre, la modification du profil en bout de lame fait du CLIC+ un système beaucoup plus facile pour la mise en oeuvre.

AVANT LA POSE

Stockage : stockez le parquet dans un endroit parfaitement sec et à l'abri de l'humidité (température supérieure à 10°C). Les éléments seront isolés du sol et empilés de manière à ne subir aucune déformation. **N'ouvrir les colis qu'au moment de la pose.**

Contrôle : Ce produit a subi un contrôle rigoureux. Toutefois, si vous constatiez un défaut ou une anomalie, adressez votre réclamation auprès de votre distributeur et ne posez pas. Toute réclamation concernant des défauts d'aspect remarqués après la pose sera refusée.

La meilleure préparation : La pose du parquet doit être exécutée une fois les travaux de peinture, papier peint et enduits terminés. La pièce doit être parfaitement sèche. Avant et après la mise en œuvre la température doit être au minimum de 15°C et au maximum de 30°; l'humidité ambiante devra être comprise entre 45 à 65% .

OUTILLAGE À UTILISER POUR LA POSE

Vous aurez besoin pour effectuer la pose Clic+ (pose flottante sans colle) du matériel suivant (photo 1) : des cales séparatrices, un crayon de bois, une équerre et une scie à main à dents fines ou une scie sauteuse afin de scier les lames.
Pour obtenir une coupe propre et nette, nous vous conseillons de placer le parement bois vers le bas avec une scie sauteuse, et vers le haut avec une scie à dents fines.

CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT

Le support doit être parfaitement sec et ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées d'humidité ou infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit. Taux d'humidité maximum accepté : 3%.
Comptez pour une chape neuve environ 1.5 semaine de séchage minimum par centimètre d'épaisseur en période sèche (majorée de 50% en période humide). Cette prescription doit être strictement respectée. Ne pas oublier de contrôler le taux d'humidité après cette période de séchage.
Afin d'éviter des remontés d'humidité, utiliser obligatoirement une feuille de polyane imperméable de 150 microns d' épaisseur sur tous supports à base de béton.

Le parquet se pose sur toutes surfaces rigides et planes (béton, vieux plancher, carrelages, dalles PVC, marbre, contreplaqué, panneaux de particules). La planéité doit être contrôlée minutieusement, les creux ou bosses ne doivent pas excéder 5mm sous une règle de 2m et 1mm sous une règle de 20cm. Si la planéité n'est pas bonne, elle peut être rattrapée grâce à un produit spécifique, ragréage de type P3 (respecter le temps de séchage préconisé par le fabricant)

LA POSE

Effectuez la pose une fois les travaux de peinture, papier peint terminés.
Commencez par étendre la feuille de plastique (polyane) en la laissant remonter sur les murs. Si la feuille n'est pas suffisamment grande pour couvrir toute la surface, vous pouvez utiliser plusieurs morceaux que vous assemblez avec un ruban adhésif imperméable. Les différentes feuilles de plastique doivent se chevaucher sur 20 cm.
Ne jamais mettre de polyane imperméable sur un support bois (vieux plancher, contreplaqué, panneaux de particules, OSB ...).

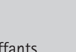
Mettre ensuite une sous-couche de désolidarisation ou une sous-couche acoustique ou mieux, notre sous-couche avec polyane intégré «Ondilène» (photo 2). La sous-couche appliquée sous le parquet doit être suffisamment dense de façon à ne pas s'enfoncer à la marche (risque de déclipsage).

Comme l'humidité d'une pièce peut varier par exemple entre l'été et l'hiver, il est indispensable que le parquet puisse bouger. C'est pourquoi il faut prévoir un joint de dilatation de 8mm au minimum maintenu par des cales qui seront enlevées en fin de pose, sur tout le pourtour de la pièce. Dans certaine région, le taux d'humidité de l'air peut être plus élevé que la moyenne ; il faudra donc en tenir compte et faire des jeux de dilatation plus importants. Il faudra prévoir des jeux de dilatation intermédiaires si la largeur de la pièce fait plus de 8m et/ou si la longueur de la pièce fait plus de 10m. Dans le cas de plusieurs pièces contiguës, il faudra toujours faire un jeu de fractionnement à l'endroit du seuil de façon à individualiser chaque surface de parquet.
N'oubliez pas de mélanger les lames de plusieurs colis pendant la pose pour un résultat plus homogène.
Démarrer toujours la pose de votre parquet de la droite vers la gauche.

- Pour la première rangée, découper auparavant la languette de chaque lame de cette première rangée. Positionner les premières lames coté mur tout en prenant soin de positionner les cales de dilatation. (photos 3 & 4)
- Lorsqu'on arrive en bout de la 1ère rangée, la chute de la dernière lame vous servira à faire le démarrage de la 2ème rangée (photo 5).
- Positionner la 2ème lame de la seconde rangée avec un angle de 20° à 30° par rapport à la lame déjà mise en place. Donner un léger mouvement de haut en bas sur la lame à poser tout en exerçant une pression vers l'avant. Les lames s'emboîteront automatiquement (photos 6 & 7).
- Continuer de cette façon l'assemblage des lames et des rangées suivantes. (photos 8 & 9).
- Laisser toujours, au moins une fois et demie la largeur de la lame au niveau du joint de la rangée précédente afin de ne pas voir deux jointures côte à côte.
- Une fois la pièce terminée, enlever vos cales de dilatation.

La pose sur sols chauffants pour parquets destinés initialement à la pose flottante :
Il est impératif de se référer à la mention figurant sur l'étiquette du produit collée sur l'emballage :


Pose sur sols chauffants autorisée


Pose sur sols chauffants interdite

Nous vous rappelons que le Hêtre est interdit sur sol chauffant.

Dans le cas où la pose sur sol chauffant est permise, le parquet doit être impérativement collé au sol. **LA POSE FLOTTANTE EST DONC INTERDITE.**

ATTENTION : Ce paragraphe ne concerne que les sols chauffants à basse température et installés après 1990. La température de la surface du revêtement de sol doit être inférieure à 28°. Avant la pose du parquet, il est nécessaire de compléter le séchage naturel du support (environ 2 mois) par la mise en route du chauffage (lorsqu'il est neuf) et à son maintien pour au moins 3 semaines, et ce, quelle que soit la saison. Le chauffage doit être interrompu au minimum 2 jours avant l'application de la colle et doit être remis en route progressivement une semaine au moins après la mise en œuvre du parquet. La pose sur sols chauffants se fait par collage en plein avec la colle SLC ECO L40 FLEX ou SLC ECO L34.
Nous dégageons toute responsabilité si une autre colle que celle conseillée est utilisée pour la pose du parquet. (Notice de pose « sol chauffant » disponible chez votre revendeur).

La pose sur sol chauffant rafraîchissant (PCR) et sur sol chauffant rayonnant électrique (PRE) :
Seule notre gamme de parquets contrecollés sur contreplaqué bouleau, Passion Clic+ 140 & 180 est compatible sur ces deux types de sol chauffant. La pose collée en plein avec notre colle SLC ECO L34 est impérative dans ce cas.
Le respect de notre protocole de mise en oeuvre spécifique à ces produits est obligatoire afin de pouvoir bénéficier de notre garantie AXA.

APRÈS LA POSE : LES FINITIONS

• Fixer la plinthe ou contre plinthe pour masquer le jeu de dilatation. Ne jamais les fixer au parquet, afin que celui-ci puisse se dilater ou se comprimer sous les plinthes.
• La finition des tuyaux s'effectue avec un joint acrylique ou avec des rosaces.

PRÉCAUTIONS

- Protéger les pieds des meubles et des sièges avec des rondelles de feutre.
- En plaçant un paillasson devant tout accès direct de l'extérieur (entrée, baie vitrée..) vous éviterez ainsi d'amener de la saleté, de l'eau ou du sable.
- Tout mobilier sur roulettes doit être équipé de roulettes en caoutchouc souple.
- Assurez-vous que l'humidité ambiante soit d'environ 45-65 %. Selon les conditions, si nécessaire utilisez un humidificateur ou déshumidificateur.

ENTRETIEN

L'entretien de nos parquets est très simple :

- Balayer et passer l'aspirateur régulièrement. Cette opération doit être faite le plus souvent possible car la présence de saleté solide sur la surface du parquet augmente l'abrasion de la finition et donc dégrade plus rapidement l'aspect superficiel du parquet.
- Pour la finition Aspect Naturel : passer régulièrement notre « Nettoyant Parquet Entretien Incolore » (environ une fois par semaine) avec une microfibre pour nettoyer et préserver l'aspect d'origine de votre parquet sans laisser de trace. Lorsque le parquet perd de son éclat ou a été fortement sollicité, appliquer notre produit d'entretien spécial parquet, sans silicone, « Protect Mat » avec une microfibre ou un balai à franges coton (à utiliser tous les 3 à 6 mois en fonction de l'état du parquet).
- Pour la finition Oleostrong : passer notre « Savon Naturel » (savon spécifique pour parquet huilé) à l'aide d'une serpillière microfibre essorée. Ce savon incolore enrichi en huiles naturelles est à utiliser environ une fois par semaine si besoin. Il est conseillé, tous les 3 mois environ, de passer une couche de notre « Huile pour Parquet spécial Entretien » en la faisant pénétrer avec un chiffon coton ou un pad blanc ; ceci afin de nourrir le bois et lui redonner son aspect initial.
- Éliminer les tâches rebelles avec une éponge humide et un détergent neutre. N'utilisez pas de détergents agressifs ammoniaqués, abrasifs ou siliconés !

Attention, tout excès d'eau peut endommager votre parquet.
En suivant toutes ces précautions, votre parquet vous donnera entière satisfaction pendant de longues années.

NOTICE INFORMATIVE SUR LE PARQUET

Le bois est une matière «vivante», sensible par nature car il ressent les variations dues à l'exposition à la lumière du jour, à l'humidité, à la température et à l'usage quotidien. C'est pour cela qu'il est important de savoir que:

• La couleur d'un parquet ne dépend pas seulement des fibres ligneuses, mais aussi de certaines substances contenues dans le bois même et appelées extractifs.

Etant donné que la couleur de ces substances change à cause de l'exposition à l'air et à la lumière du jour, il est inévitable qu'un parquet subisse une modification chromatique avec le temps et de façon naturelle. Les bois tropicaux sont particulièrement sujets aux modifications chromatiques à cause de leur contenu élevé d'extractifs et évoluent généralement vers une tonalité brun foncé. L'Iroko et le Doussié sont parmi les bois dont le changement de couleur en ce sens est le plus marqué.

Le Doussié en particulier peut présenter dans certains cas des phénomènes localisés de forte et rapide oxydation, qui provoquent des évolutions de couleurs différentes sur des éléments de parquet à l'origine semblables. Dans certaines conditions ces phénomènes d'oxydation peuvent faire ressortir des traces de silice qui sont naturellement présentes dans la structure du bois (surtout dans le Merbau). Au contraire, pour le Teck, les différences naturelles de couleur tendent plutôt à s'affaiblir avec le temps et la couleur à s'homogénéiser sur une teinte moyennement claire.

• Pour certaines essences (surtout Chêne, Hêtre, Merisier et Erable) les lames obtenues dans la section parfaitement radiale de la grume sont caractérisées non seulement par des veines régulières (lames de droit fil) mais aussi par la présence de striures typiques, plus lumineuses, appelées mailles.

Cette maille, image de l'intersection du sciage avec les rayons médullaires, constitue depuis toujours un élément de prestige recherché, qui caractérise les lames de plus grande valeur en termes d'esthétique (régularité de la fibre ligneuse) et de performances techniques (stabilité dimensionnelle, imperméabilité, etc).

• Le bois est par nature sujet à des variations dimensionnelles provoquées par les variations de l'humidité et de la température ambiante.

Pour éviter tout effet non désiré sur le parquet, il faut toujours maintenir les conditions ambiantes entre les valeurs suivantes: la température de l'air doit être comprise entre 15°C et 30°C, et surtout l'humidité ambiante de l'air doit être comprise entre 45% et 65%. Cet intervalle de valeurs correspond aux meilleures conditions de bien-être et de salubrité pour l'être humain.

• Malgré les effets de stabilisation donnés par le support, l'exposition prolongée à un climat trop sec peut produire la création de joints entre les lames, même dans un produit réalisé en multiplis, qui s'affaibliront et disparaîtront dès que les conditions climatiques normales seront rétablies. Inversement, des conditions extrêmes d'humidité peuvent générer des tensions internes très élevées; dans les situations plus critiques ceci peut produire sur certaines lames des micro- fractures de la couche noble (dues au décollement entre deux cernes d'accroissement provoqué par le dépassement de la limite élastique à la compression).

C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'assurer des conditions ambiantes normales lors de la pose et par la suite, même si les pièces ne sont pas habitées.

• Le vernis du parquet a une fonction de protection. Suite à l'usure provoquée par l'action abrasive du piétinement, le parquet peut devenir avec le temps plus ou moins mat, en fonction de l'intensité des sollicitations reçues.

• Toutes les essences utilisées dans la fabrication du parquet ont une dureté apte à garantir les performances exigées pour cet emploi. Cependant, la sollicitation provoquée par des coups, par la chute d'objets ou par des charges élevées et ponctuelles (talons aiguilles, escabeaux, etc.) peuvent entraîner des déformations de la surface du parquet.

• Le parquet n'a pas les mêmes caractéristiques que des matériaux synthétiques; donc deux parquets du même bois ne pourront jamais présenter un aspect esthétique identique. Ainsi un échantillon de quelques lames peut donner une idée de l'aspect d'un parquet mais il ne pourra jamais représenter tous ses détails et son aspect esthétique final. Les phénomènes ci-dessus décrits font partie de la nature des parquets et donc ne doivent pas être considérés comme des défauts.